

Amazon une nouvelle fois dans la mire de la politique anti-cubaine de Washington



La Havane, 10 juillet, (RHC).- Amazon, le géant nord-américain du commerce électronique, devra payer plus de 134 mille dollars au gouvernement des États-Unis pour violation présumée des sanctions prises contre Cuba et d'autres pays.

L'OFAC, l'Office de Contrôle des Actifs étrangers relevant du Département du Trésor a fait savoir qu'Amazon a décidé de payer cette somme pour «résoudre sa possible responsabilité civile pour de violations apparentes de multiples programmes de sanctions» de cette entité.

En général, il s'agit de transactions de peu de valeur faites par des diplomates cubains, iraniens et syriens, entre autres.

Ce n'est pas la première fois qu'Amazon subit les effets de la politique hostile de Washington. En septembre dernier, la société de commerce électronique a fait l'objet d'une poursuite en justice.

Evoquant le titre III de la loi Helms-Burton, Daniel Gonzalez, petit-fils d'un propriétaire terrien cubain, a accusé Amazon de vendre du charbon produit dans cette propriété, nationalisée par le gouvernement

cubain peu après le triomphe de la Révolution.

En mai dernier, un juge fédéral de la Floride a rejeté la demande. Daniel Gonzalez n'a pas pu prouver qu'il détenait cette propriété au moment de la signature de la loi Helms-Burton, en mars 1996.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/228131-amazon-une-nouvelle-fois-dans-la-mire-de-la-politique-anti-cubaine-de-washington>



Radio Habana Cuba